



PROBLEMES LOCATAIRES ET AGENCE IMMO QUI A TORD

Par **sheeva24**, le **19/08/2015** à **15:51**

Bonjour,

Nous avons besoin d'aide pour nous dépatouiller d'une affaire abracadabrantesque si l'on peut dire. Nous avons mit notre maison en location dans une agence immo qui soutraite la gérance à Paris, il y a de ça 1 an, la gérance ne nous a jamais versé le même montant chaque mois prétextant que les locataires touchaient la CAF avec 1 mois de retard et de ce fait réajustait chaque mois suivant le montant. Les locataires ont donnés leur préavis en bonne et due forme il y a 3 mois , nous pensions qu'à la suite de nos différents appels à l'agence ils allaient demander la régul des loyers avant leur départ or le directeur nous tenait un discours en acquiesçant de notre solde débiteur et tenez le discours inverse à nos locataires comme quoi ils avaient même légèrement trop donnés. Une gérance pitoyable et incompréhensible aux yeux des relevés de comptes.

Nos locataires sont parties sans payer juillet et les 14j d'août comptant sur le dépôt de garantie pour combler ce vide, cela ne couvre bien entendu pas tous les frais.

Par ailleurs nous venons d'apprendre que l'agence avait laissé les clés après l'état des lieux pour que les locataires puissent finir l'entretien des espaces verts. Celle-ci est allé récupérer les clés que devaient laisser les locataires dans la boîte aux lettres hier et s'est aperçue qu'ils avaient laissés la porte du garage et de l'entrée grande ouverte depuis 5 jours avec les clés sur la porte.

Je n'ai bien sur aucun écrit prouvant tout cela. Lors de l'état des lieux l'entretien de la pompe à chaleur n'a également pas été demandé.

Pouvez vous nous aider en nous donnant la marche à suivre sur qui poursuivre , qui est en tord et comment faire

Merci d'avance pour votre réponse

Par **HOODIA**, le **22/08/2015** à **08:50**

La marche à suivre est de lire attentivement le contrat de gestion totale ou pas ,et de faire la balance pour savoir exactement la somme que le locataire reste à devoir .

Après libre à vous de mettre en cause l'agence ,sans pour autant refuser le dialogue de ce qui peut vous paraître incompréhensible!....